

Comment recruter des saisonniers

Outils d'accueil et d'interprétation



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.1 - Prévoir les besoins de saisonniers

Chaque espace protégé estime ses besoins de personnel (quantitativement et qualitativement) pour les périodes de forte activité. Ces prévisions doivent être établies aussi longtemps que possible en avance (au pire six mois avant, soit au mois de décembre pour l'été suivant) afin de laisser un temps suffisant au processus de recrutement pour se dérouler.

Il faut tenir compte de l'expérience des années antérieures, du personnel en vacances à cette période, de la répercussion d'une éventuelle indisponibilité d'un saisonnier (maladie, accident ...), de la moindre efficacité des saisonniers au tout début de leur stage. Tous ces facteurs doivent conduire à plutôt surestimer les besoins de l'espace.

Cette analyse des besoins doit se faire mois par mois voire semaine par semaine et conduire au nombre de saisonniers requis pour chaque période de temps donnée.

Il faut ensuite confronter ces besoins aux ressources budgétaires pouvant être allouées à la rétribution des saisonniers. Il faut prendre en compte qu'une partie de la rémunération peut se faire en nature (logement gratuit, nourriture fournie par la réserve ...) ce qui rend le coût moins lourd.

Il nous semble que la rémunération globale ne devrait pas être inférieure à 4000 francs pour un plein temps ce qui signifierait 2000 francs en liquide pour un saisonnier dont le gîte et le couvert seraient assurés par l'Espace.

Au terme de cette phase, les responsables de l'Espace Protégé doivent avoir établi qu'ils ont besoin de recruter, par exemple, 2 saisonniers en juin et septembre et 4 en juillet et août. Ceux-ci se partagent pour moitié entre des auxiliaires d'information (a priori plutôt des femmes) et des auxiliaires d'entretien (plutôt des hommes si le travail est assez physique). L'Espace est prêt à les rétribuer 3000 francs par mois sachant qu'ils sont logés gratuitement dans la maison du garde-moniteur.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB